

### **Article 1 - Objet**

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par les sociétés Cryo Advance et ont pour objet d'une part d'informer le consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente de prestations de services ou de produits, et d'autre part, de définir les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la vente de prestations ou de produits par le vendeur au consommateur.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes et des prestations de service proposées pour la marque Cryo Advance.

En conséquence, toute vente de produits ou prestations de services de la marque Cryo Advance implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son achat.

### **Article 2 – Déclarations**

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque client.

L'acheteur préalablement à son achat déclare être en pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions.

En conséquence, l'achat de prestations ou de produits implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de ventes, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par la société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

### **Article 3 – Modalités de réservation**

Lors de la première consultation il sera précisé au client les indications et contre-indications à la pratique de l'EMSculpt® et vérifier que cet acte est adapté aux besoins du client.

Chaque séance sera programmée sous la forme d'un rendez-vous, le temps des séances est de 30 min fonction des zones à traiter et l'intervalle entre les rendez-vous sera décidé en fonction des ressentis post-séance du client.

Toute séance sera considérée comme due et débitée de votre forfait dans les cas suivants :

Annulation ou déplacement du rendez-vous moins de 48h avant le rendez-vous (sauf présentation d'un justificatif)

Arrivée avec plus de 15 minutes de retard à votre heure de rendez-vous

### **Article 4 - Tarifs**

Les prix proposés comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) applicable au jour de la commande. Tout changement de taux applicable T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et des prestations vendue(s).

Les prix des prestations dépendent du nombre de séances achetées.

Le prix facturé pourra faire l'objet d'un devis qui devra être accepté par le client qui le signera en apposant la mention "*bon pour accord*".

Tout achat suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente.

A partir du moment où l'Acheteur a enregistré son achat en validant son paiement, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volumes et quantités des produits et/ou des prestations proposées à la vente et achetées.

Aucun achat ne sera remboursé intégralement ou partiellement. De la même manière, aucun acompte versé ne pourra être remboursé. Aucun forfait entamé ou non ne sera remboursé.

Si l'acheteur se retrouvait, pour une raison indépendante de sa volonté, dans l'impossibilité de suivre les prestations proposées, la situation précise de celui-ci serait considérée au cas par cas. Dans le cas où cela se justifie (certificat médical obligatoire), un avoir de l'équivalent du montant suivant la valeur du forfait diminuée de la valeur consommée pourra être proposé. Tout avoir est valable pour une durée de 6 mois à compter de son émission.

### **Article 5 - Paiement**

L'acheteur aura la possibilité d'effectuer des règlements en plusieurs fois via cette solution :

Les paiements seront composés d'un premier versement en espèces ou Cb puis du nombre de chèques correspondant au montant total de la prestation restant à payer. Ces chèques devront être transmis le jour même de la consultation.

Tout règlement sera effectué au moment de la signature du contrat.

Tout rejet fera l'objet d'une suspension immédiate du traitement tant que les règlements n'auront pas été régularisés.

### **Article 6 - Responsabilité**

Les produits et prestations sont conformes à la législation européenne en vigueur.

La société commercialisant les prestations l'EMSculpt® ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications.

La société exploitant la technologie EMSculpt® ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat de prestations, de produits ou de cadeaux.

La société ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers. Il appartient à l'Acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou d'assurer les prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de la société exploitante ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement.

Lors du rendez-vous d'information, le client a pris connaissance du protocole de soin spécifique, il devra le respecter pour être garant d'un résultat optimal.

En cas de grossesse, le traitement sera interrompu le temps de la grossesse et de l'allaitement, et repris ensuite.

L'ensemble des séances devront être effectuées dans un délai d'un an.

Les complications ou contre-indications sont décrites dans le document « consentement éclairé et contre-indications » qui a été lu, expliqué et signé par l'acheteur.

### **Article 7 – Limitation de garantie**

Nos services font l'objet d'une limitation de garantie.

Notre action se limite à la mise à disposition de notre matériel en vue de répondre à une demande particulière d'amincissement. Nous n'avons pas d'obligation de résultats puisque ces derniers sont entièrement liés à la personne (épaisseur du tissu adipeux, surpoids, objectifs personnels), au nombre de séances ou au comportement alimentaire et physique de la personne post soins. Les résultats sont donc variables selon les caractères génétiques, l'alimentation et l'activité physique de chaque personne. En conséquence, il est préconisé de suivre les conseils du professionnel.

Différents facteurs extérieurs peuvent venir altérer les résultats :

- Un traitement pour la thyroïde de moins de 6 mois (donc non stable)
- Un traitement à la cortisone
- La prise d'anti déprimeurs
- La prise d'anti inflammatoires
- Le syndrome de Cushing
- L'arrêt du tabac couplé à un rééquilibrage alimentaire
- Un état de surmenage, un stress
- L'apnée du sommeil ou autre un trouble du sommeil
- Syndrome des ovaires polykystique

### **Article 8 - Non validité partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 9 - Non renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 10 - Loi applicable**

Les ventes de prestations ou de produits minceur sont soumises à la loi européenne.

En cas de litige, le client peut, tout d'abord, contacter la société exploitant les technologies minceur afin de rechercher une solution amiable.

### **Article 11 - Informatique et Libertés**

Les informations collectées par la marque Cryo Advance sont nécessaires pour la gestion de la société et de ses partenaires commerciaux. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de la société exploitant les technologies minceur. L'Acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales ou être informé des offres de la société. Si l'Acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société par courrier.



J'ai lu et j'accepte l'ensemble des informations contenues dans ce document

Signature du client :

### **Article 1 - Objet**

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par les sociétés Cryo Advance et ont pour objet d'une part d'informer le consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente de prestations de services ou de produits, et d'autre part, de définir les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la vente de prestations ou de produits par le vendeur au consommateur.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes et des prestations de service proposées pour la marque Cryo Advance.

En conséquence, toute vente de produits ou prestations de services de la marque Cryo Advance implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son achat.

### **Article 2 – Déclarations**

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque client.

L'acheteur préalablement à son achat déclare être en pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions.

En conséquence, l'achat de prestations ou de produits implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de ventes, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par la société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

### **Article 3 - Modalités de réservation**

Lors de la première consultation il sera précisé au client les indications et contre-indications à la pratique de l'EMSculpt® et vérifier que cet acte est adapté aux besoins du client.

Chaque séance sera programmée sous la forme d'un rendez-vous, le temps des séances est de 30 min fonction des zones à traiter et l'intervalle entre les rendez-vous sera décidé en fonction des ressentis post-séance du client.

**Toute séance sera considérée comme due et débitée de votre forfait dans les cas suivants :**

Annulation ou déplacement du rendez-vous moins de 48h avant le rendez-vous (sauf présentation d'un justificatif)

Arrivée avec plus de 15 minutes de retard à votre heure de rendez-vous

### **Article 4 - Tarifs**

Les prix proposés comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) applicable au jour de la commande. Tout changement de taux applicable T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et des prestations vendu(e)s.

Les prix des prestations dépendent du nombre de séances achetées.

Le prix facturé pourra faire l'objet d'un devis qui devra être accepté par le client qui le signera en apposant la mention "*bon pour accord*".

Tout achat suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente.

A partir du moment où l'Acheteur a enregistré son achat en validant son paiement, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volumes et quantités des produits et/ou des prestations proposées à la vente et achetées.

Aucun achat ne sera remboursé intégralement ou partiellement. De la même manière, aucun acompte versé ne pourra être remboursé. Aucun forfait entamé ou non ne sera remboursé.

Si l'acheteur se retrouvait, pour une raison indépendante de sa volonté, dans l'impossibilité de suivre les prestations proposées, la situation précise de celui-ci serait considérée au cas par cas.

Dans le cas où cela se justifie (certificat médical obligatoire), un avoir de l'équivalent du montant suivant la valeur du forfait diminuée de la valeur consommée pourra être proposé. Tout avoir est valable pour une durée de 6 mois à compter de son émission.

### **Article 5 - Paiement**

L'acheteur aura la possibilité d'effectuer des règlements en plusieurs fois via cette solution :

Les paiements seront composés d'un premier versement en espèces ou Cb puis du nombre de chèques correspondant au montant total de la prestation restant à payer. Ces chèques devront être transmis le jour même de la consultation.

Tout règlement sera effectué au moment de la signature du contrat.

Tout rejet fera l'objet d'une suspension immédiate du traitement tant que les règlements n'auront pas été régularisés.

### **Article 6 - Responsabilité**

Les produits et prestations sont conformes à la législation européenne en vigueur.

La société commercialisant les prestations l'EMSculpt® ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications.

La société exploitant la technologie EMSculpt® ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat de prestations, de produits ou de cadeaux.

La société ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers. Il appartient à l'Acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou d'assurer les prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de la société exploitante ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement.

Lors du rendez-vous d'information, le client a pris connaissance du protocole de soin spécifique, il devra le respecter pour être garant d'un résultat optimal.

En cas de grossesse, le traitement sera interrompu le temps de la grossesse et de l'allaitement, et repris ensuite.

L'ensemble des séances devront être effectuées dans un délai d'un an.

Les complications ou contre-indications sont décrites dans le document « consentement éclairé et contre-indications » qui a été lu, expliqué et signé par l'acheteur.

### **Article 7 – Limitation de garantie**

Nos services font l'objet d'une limitation de garantie.

Notre action se limite à la mise à disposition de notre matériel en vue de répondre à une demande particulière d'amincissement. Nous n'avons pas d'obligation de résultats puisque ces derniers sont entièrement liés à la personne (épaisseur du tissu adipeux, surpoids, objectifs personnels), au nombre de séances ou au comportement alimentaire et physique de la personne post soins. Les résultats sont donc variables selon les caractères génétiques, l'alimentation et l'activité physique de chaque personne. En conséquence, il est préconisé de suivre les conseils du professionnel.

Différents facteurs extérieurs peuvent venir altérer les résultats :

- Un traitement pour la thyroïde de moins de 6 mois (donc non stable)
- Un traitement à la cortisone
- La prise d'anti-dépresseurs
- La prise d'anti-inflammatoires
- Le syndrome de Cushing
- L'arrêt du tabac couplé à un rééquilibrage alimentaire
- Un état de surmenage, un stress
- L'apnée du sommeil ou autre un trouble du sommeil
- Syndrome des ovaires polykystiques

### **Article 8 - Non validité partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 9 - Non renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 10 - Loi applicable**

Les ventes de prestations ou de produits minceur sont soumises à la loi européenne.

En cas de litige, le client peut, tout d'abord, contacter la société exploitant les technologies minceur afin de rechercher une solution amiable.

### **Article 11 - Informatique et Libertés**

Les informations collectées par la marque Cryo Advance sont nécessaires pour la gestion de la société et de ses partenaires commerciaux. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de la société exploitant les technologies minceur.

L'Acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales ou être informé des offres de la société. Si l'Acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société par courrier.



J'ai lu et j'accepte l'ensemble des informations contenues dans ce document

Signature du client :